

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3527)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° 1111

présenté par  
Mme Thourot et M. Fauvergue

-----

**ARTICLE 21**

Le début de l'alinéa 7 est ainsi rédigé :

« c) Après le mot : « caméras », la fin de la dernière phrase du quatrième alinéa est ainsi rédigée : « mobiles sont fournies peuvent... *(le reste sans changement)* ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.